CHEMINEMENT D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

PRÉPARATION DU RÈGLEMENT ET DE SES ANNEXES

AVIS DE MOTION
- Doit être donné au conseil
- Indique l'intention d'adopter un règlement

PROJET DE RÈGLEMENT
- Doit être déposé au conseil municipal
- Une copie doit être disponible pour consultation par la population

- Délai de deux jours entre les deux étapes précédentes et la suivante
- Ajustements possibles, sauf en cas de changement d'objet (notamment ajouts ou retraits); autrement, il faut recommencer

ADOPTION DU RÈGLEMENT
Séance du conseil municipal distincte des étapes précédentes

Si une exemption d'approbation des personnes habiles à voter (PHV) s'applique

Si aucune exemption d'approbation des personnes habiles à voter (PHV) ne s'applique

Publication d'un avis pour l'approbation des PHV

Délai d'au moins cinq jours

TENUE DE REGISTRE
- Durée de 1 à 5 jours
- La tenue du registre doit être terminée au plus tard le 45e jour après l'adoption

Lorsque le résultat est une approbation

TRANSMISSION DE LA DEMANDE PAR LA PLATEFORME STAFA
(Système de transmission des actes financiers pour approbation)
- Envoi du dossier (en format PDF) pour approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Accessible à partir du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)
- Identifiant ClicSécur entreprise

ANALYSE DE LA DEMANDE
- Procédures
- Aspects financiers
- Risques juridiques

APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT
Lettre envoyée par courriel aux coordonnées spécifiées lors de la saisie dans la plateforme STAFA

OCTROI DU CONTRAT

EXÉCUTION DES TRAVAUX

EMPRUNT TEMPORAIRE
Financement à court terme auprès d'une institution financière au choix de la municipalité

ÉMISSION DES EMPRUNTS SUR LES MARCHÉS
- Réservation d'une date au ministère des Finances (MFQ)
- Remplir le formulaire STEFE (Système de transmission électronique de financement et d'emprunt)
- Analyse et attestion du MAMH au MFQ (interne)

REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT

- Annulation du solde résiduaire
- Affectation du solde disponible
- Autres modifications